

## Pendant le grand débat, les réformes continuent

Le projet intitulé "ma santé 2022" se veut être "*une meilleure organisation des professionnels de santé au bénéfice des patients mais aussi pour eux-mêmes*" comme présenté par la ministre.

Derrière la campagne de communication se dissimule une transformation totale de notre système de santé. La Future loi santé, en plus de correspondre à nouveau à **un plan d'austérité et d'économie** avec tout ce que ça comporte comme **mesures antisociales** (Suppressions de postes, déqualification organisée, restructurations, fusions à tout va, surcharge de travail...), signe **un changement total de notre système de santé et de protections sociales**.

Elle s'attaque, à un niveau jamais atteint jusqu'alors, franchement et sans détour, aux **trois fondamentaux de notre système de santé** :

- La sécurité sociale en modifiant son financement de la cotisation sociale via l'impôt
- Le service public de santé en reléguant l'hôpital public comme établissement de dernier recours au profit du privé lucratif (développement de l'ambulatoire, des hôtels de santé, de la pratique de la médecine transférées aux pharmaciens et paramédicaux équipés d'outils connectés...)
- En modifiant notre système de soins basé sur le concept de médecine collective curative avec l'avènement de la médecine **4P** (Participative, Personnalisée, Prédicative, Préventive) qui rend responsable le malade de son parcours individuel de soin et surtout de sa maladie (et pour bientôt de son cout)

## Le gouvernement souhaite aller très vite, avec le recours avec le recours à des ordonnances afin d'éviter tout débat et toute remise en cause de sa logique

A titre d'exemple, concernant les enjeux de la médecine 4 P, de nombreuses questions demeurent sur la gestion numérique des données de santé :

- Que va contenir notre E-dossier ? Quelle maîtrise pour chacun du contenu ?
- Qui recueille toutes ces données ? Est-ce ce seront les grandes entreprises du numérique ?
- A quoi seront utilisées ces données ?
- Qui pourra accéder à ce dossier ? Comment s'assurer que de telles informations ne soient pas accessibles à d'autres que les intervenants médicaux (comme certains employeurs, les assurances, les banques, etc....)
- Comment seront protégées ces données ?
- Qui va contrôler ?

Pour la Cgt un grand débat sur quelle médecine voulons nous est essentiel avec les citoyens patients et futurs patients, les professionnels de santé. Cela ne doit pas rester une question d'experts où la contrainte budgétaire, la logique de privatisation prime sur la réponse aux besoins de santé pour tous et partout.

La Cgt propose un rassemblement le **4 avril 2019 à 11 heures devant l'ARS**, 241 rue Garibaldi à Lyon 3<sup>ème</sup> pour pouvoir enfin en débattre publiquement. Une demande d'audience auprès du préfet de région et du directeur de l'ARS a été également été déposée.